

ⵜⴰⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴳⵓⴷⴰⵜ ⵜⴰⴷⵓⴷⴰ

ⵜⴰⴳⵓⴷⴰ ⵜⴰⴳⵓⴷⴰⵜ ⵜⴰⴳⵓⴷⴰⵜ ⵜⴰⴳⵓⴷⴰⵜ

ⵜⴰⴳⵓⴷⴰ ⵜⴰⴳⵓⴷⴰⵜ ⵜⴰⴳⵓⴷⴰⵜ ⵜⴰⴳⵓⴷⴰⵜ

ⵜⴰⴳⵓⴷⴰ ⵜⴰⴳⵓⴷⴰⵜ ⵜⴰⴳⵓⴷⴰⵜ ⵜⴰⴳⵓⴷⴰⵜ



المملكة المغربية

وزارة الفلاحة والصيد البحري

والتنمية القروية والمياه والغابات

قطاع الصيد البحري

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Département de la Pêche Maritime

DAGJ/DRH/SGCFCE

Rabat, le :

07 NOV. 2022

Appel à candidature

Objet : JICA/Programme « Agriculture Studies Networks for Food Security (Agri-Net) »

P.J (02) :- General Information on Agriculture Studies Networks for Food Security (Agri-Net) JFY 2023 ;
- Application Form for the JICA Knowledge Co-Creation Program for Long-Term Participants.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de co-crédation des connaissances par l'Agence Japonaise de Coopédation Internationale « JICA », J'ai l'honneur de vous informer du lancement du programme « Agriculture Studies Networks for Food Security (Agri-Net) » pour la période 2022-2023. En effet, ce programme prévoit des bourses d'études au Japon, en Master ou Doctorat qui seront dispensées en langue anglaise et dans les domaines suivants :

- Politique agricole et développement rural ;
- Production agricole durable ;
- Ressources Marines et développement de la pêche ;
- Chaîne de valeur alimentaire ;
- Conservation de la nature.

Il est à signaler que les frais d'inscription dans les universités japonaises, de transport aérien aller-retour (Maroc-Japon), l'hébergement ainsi que l'indemnité de séjour, seront pris en charge par la JICA.

1. Conditions d'accès aux bourses d'étude :

- Etre titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur (**minimum Licence**) ou équivalent concernant la bourse d'étude en Master ;
- Etre titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur (**minimum Master**) ou équivalent concernant la bourse d'étude en Doctorat ;
- Avoir un niveau confirmé en anglais à l'écrit comme à l'oral pour compléter les cours du Master et/ou Doctorat avec des compétences équivalentes ou supérieures aux scores suivants :

TOEFL iBT : 80, IELTS : 6.5, CEFR B2 ;

- les candidats au programme agri-net sont tenus de démontrer les résultats officiels du test de compétence en anglais ;
 - La JICA ne prendra pas en charge les frais nécessaires à l'obtention de ces scores.
- Etre âgé de **35 ans** ou moins (au **1^{er} Avril 2023**) concernant la bourse d'étude en Master. Toutefois, dans certaines circonstances, les candidats de plus de **35 ans** peuvent être acceptés (Veuillez contacter le bureau de JICA pour plus d'informations) ;
 - Etre âgé de **40 ans** ou moins (au **1^{er} Avril 2023**) concernant la bourse d'étude en Doctorat. Toutefois, dans certaines circonstances, les candidats de plus de **40 ans** peuvent être acceptés (Veuillez contacter le bureau de JICA pour plus d'informations) ;
 - Le candidat doit être présent au Japon pour compléter les activités de recherche de ce programme ;
 - Le candidat ne doit pas recevoir ni prévoir recevoir d'autres bourses pendant le programme ;
 - Les femmes sont encouragées à postuler au programme, vu que la JICA s'engage à promouvoir l'approche genre ;
 - Justifier d'au moins quatre ans de service dans l'administration publique.

2. Contenu du dossier de candidature :

- Formulaire de candidature « **Application Form for the JICA Knowledge Co-Creation Program for Long (Format PDF et Word)** » (P.J n°2) conformément à l'Application Guidelines (Page 5 de la P.J n°1 « **General Information on Agriculture Studies Networks for Food Security (Agri-Net) JFY 2023** ») ;
- Copie certifiée conforme à l'original du Diplôme permettant l'accès au programme en langue anglaise ou traduit en anglais par un traducteur assermenté ;
- Copie certifiée conforme à l'original des relevés de note contenant toutes les notes obtenues à l'Université fréquentée par le candidat en langue anglaise ou traduit en anglais par un traducteur assermenté ;
- Photocopie du certificat en anglais :
 - les candidats à Agri-net sont tenus de démontrer leur maîtrise de l'anglais en soumettant les résultats officiels du TOEFL (test d'anglais comme langue étrangère), IELTS (International English Language Testing System) ou Duolingo ;
 - Avoir un niveau confirmé en anglais à l'écrit comme à l'oral pour compléter les cours du Master et/ou Doctorat avec des compétences équivalentes ou supérieures aux scores suivants :
TOEFL iBT : 80 , IELTS : 6.5 , CEFR B2 ;
- La JICA ne prendra pas en charge les frais nécessaires à l'obtention de ces scores ; *3/4*

- Photocopie de la carte d'identité national « CIN » valide (si la CIN n'est pas écrite en anglais, français, portugais ou espagnol, elle doit être traduite en anglais par un traducteur assermenté) ou Photocopie du passeport valide avec photo (pour vérifier la nationalité, le nom, le sexe et la date de naissance) ;
- Deux Photos d'identité (4cm x 3 cm) collées sur le formulaire de candidature officiel ;
- Certificat de santé (A remettre plus tard, si le candidat réussit l'examen d'entrée à l'université).

3. Les Dossiers de candidature (Supports physique et électronique) à faire parvenir à la D.A.G.J :

3.1. Support physique de candidature

Les dossiers physiques de candidature sont au choix des candidats :

- Soit envoyés par courrier postal : 476 B.P Agdal Rabat, Département de la Pêche Maritime ;
- Soit déposés contre récépissé au bureau d'ordre du Département de la Pêche Maritime au 476, Rue Mohamed Belhassen El Ouazzani, Quartier Administratif, CP 10000, Rabat.
- L'enveloppe qui comprend les dossiers de candidature doit être sous pli fermé et porter :
 - L'intitulé du programme de formation ;
 - L'avertissement que : « L'enveloppe ne doit être ouverte que par le Secrétariat Général ou la Direction des Affaires Générales et Juridiques, " D.A.G.J " ».

3.2. Support électronique de candidature

- Le dossier de candidature doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante : formationcontinue@mpm.gov.ma;

Les dossiers de candidature (supports physique et électronique) doivent parvenir à la D.A.G.J avant le 1.1 NOV 2022, **délai de rigueur**.

Tout dossier de candidature incomplet ou reçu hors délais ne sera pas pris en considération.

4. Les documents à préparer et à soumettre par les candidats retenus :

Les candidats retenus seront notifiés par le bureau de la JICA au Maroc ou par l'ambassade du Japon et doivent contacter le Service de la Gestion des Compétences et de la Formation Continue des Fonctionnaires pour entamer la procédure administrative relative à l'envoi en stage de formation à l'étranger.

Le présent appel à candidature sera publié au niveau de l'intranet, le site du Département et la plateforme pédagogique du Département « Digital Learning MPM » respectivement via les liens suivants :

- <http://intranet.mpm.gov.ma/>
- <http://www.mpm.gov.ma/>
- <https://digitalllearning.mpm.gov.ma/>



5. Contact d'informations :

✦ JICA

Bureau JICA Maroc :

JICA Morocco Office (BUREAU DE LA JICA AU MAROC)
N° 74, Rue Oum Errabiaa, Agdal, 10080 Rabat Morocco

Tel :

(+212) (0) 537-276595, 276596, 276597, 276598, 276599

Fax :

(+212) (0) 537-779592

Site web : <https://www.jica.go.jp/morocco/english/office/index.html>

✦ Service de la Gestion des Compétences et de la Formation Continue des Fonctionnaires

Tél : 05 37 68 80 23

Tél : 06 39 88 91 16 / 06 59 33 92 17

Email : formationcontinue@mpm.gov.ma

La secrétaire Générale

signé : Mme Zakia DRIOUICH

NB : Veuillez se référer à la brochure de formation (P.J N°1) vu que les instructions relatives à l'appel à candidature sont traduites en français